

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Septembre 2024



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 11 octobre, 2024

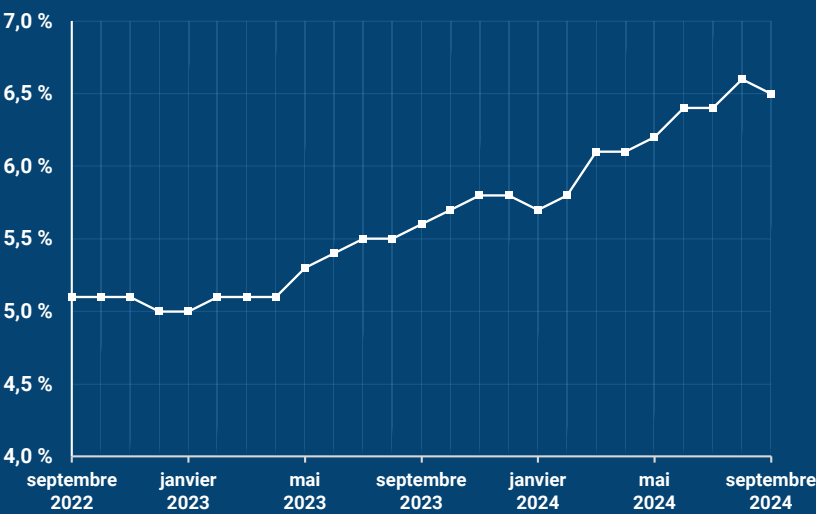
Statistiques nationales

Les conditions du marché du travail canadien ont semblé s’améliorer en septembre, l’économie ayant créé 47 000 emplois (+0,2 %) et le taux de chômage ayant baissé de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 6,5 %. C’est la première fois depuis janvier 2024 que le taux de chômage diminue. Toutefois, malgré la hausse de l’emploi, le taux de participation a chuté pour atteindre 64,9 %, suggérant que bon nombre de demandeurs d’emploi ont cessé de chercher du travail. En excluant la pandémie de COVID 19, la dernière fois que le taux de participation a été inférieur à 65 % remonte à mars 1998.

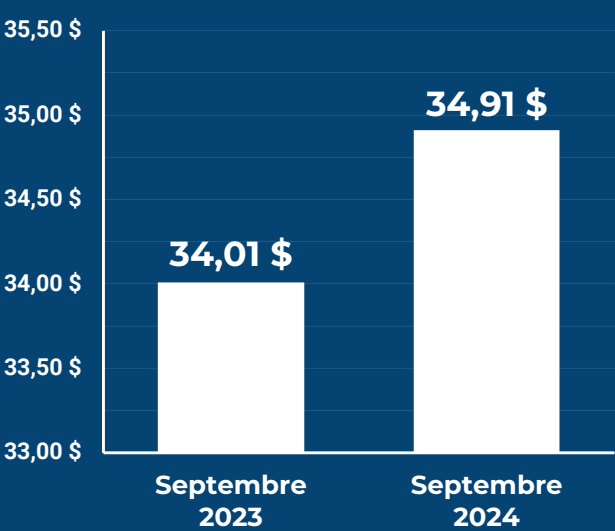
La croissance des salaires horaires a légèrement ralenti, passant de 5,0 % d’une année à l’autre en août à 4,6 % en septembre. Néanmoins, l’inflation ayant continué de baisser au cours des derniers mois, la croissance des salaires réels est restée forte à 2,6 %.

	Moyenne sur 5 ans sept. 2018 à sept. 2022	Septembre 2023	Août 2024	Septembre 2024	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 086 720	20 270 100	20 535 700	20 582 400	312 300 1,5 %	46 700 0,2 %
Taux de chômage (%) ²	6,6	5,5	6,6	6,5	1,0	-0,1
Taux de participation (%) ³	65,7	65,6	65,1	64,9	-0,7	-0,2
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,6	30,9	29,2	30,6	-0,3	1,4
Salaire horaire moyen ⁵	29,92 \$	34,01 \$	35,16 \$	35,59 \$	4,6 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	33,76 \$	34,01 \$	34,42 \$	34,91 \$	2,6 %	1,4 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



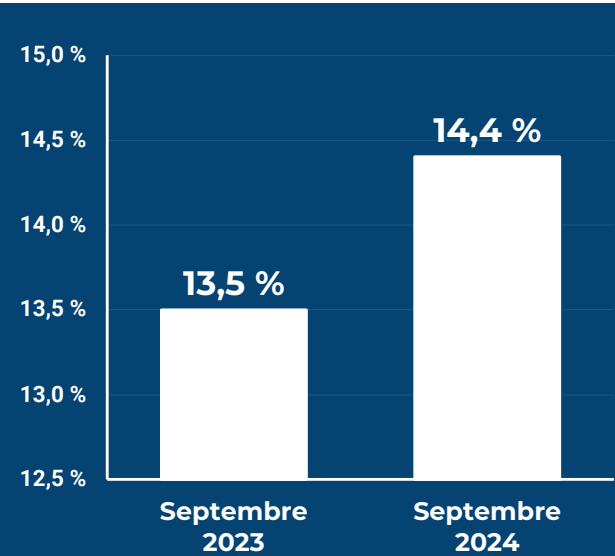
Indicateurs nationaux de précarité

L'évolution positive des chiffres affichés se reflétait également dans les indicateurs de précarité d'Unifor, des améliorations substantielles dans tous les secteurs ayant été observées. En particulier, le nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire a considérablement diminué en septembre, expliquant en partie la forte baisse des taux de sous emploi (2,0) et de sous-utilisation (1,7). La baisse considérable de 62 %

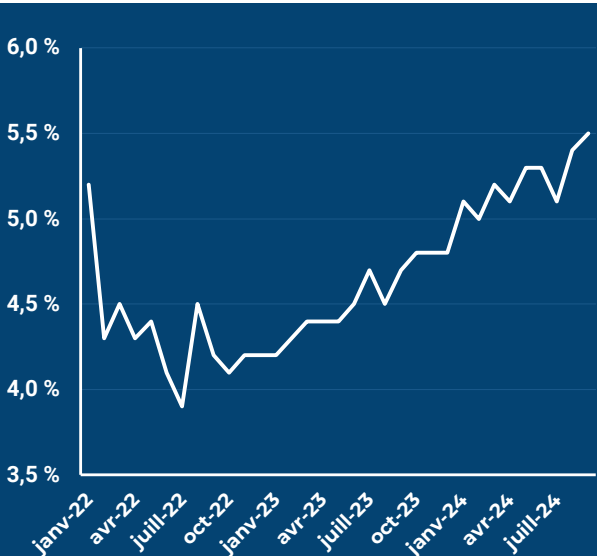
du nombre de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation contribue à expliquer cette tendance puisqu'une proportion importante de jeunes sont retournés aux études en septembre et ont par conséquent quitté le marché du travail. Le taux de chômage chez les jeunes a baissé de 1,0 point de pourcentage pour s'établir à 13,5 %, alors que celui des travailleuses et travailleurs du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) a légèrement augmenté, passant de 5,4 à 5,5 % (voir le graphique ci-dessous).

	Sept. 2023	Août 2024	Sept. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,0	16,7	18,2	0,2	1,5
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	39,5	47,9	40,4	0,9	-7,5
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	6,9	9,6	7,9	1,0	-1,7
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	13,5	16,4	14,4	0,9	-2,0
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,6	5,4	5,5	-0,1	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,0	12,7	11,1	-0,9	-1,6
Occasionnel/autre (%)	3,3	3,3	3,3	0,0	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,3	5,8	5,6	-0,7	-0,2
Saisonnier (%)	2,4	3,6	2,2	-0,2	-1,4
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,4	22,6	21,0	1,6	-1,6
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,48 \$	4,63 \$	4,79 \$	7,1 %	3,4 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	729,1	2 083,6	793,5	8,8 %	-61,9 %

Taux de sous-emploi



Taux de chômage du principal groupe d'âge actif



Statistiques régionales

À l'échelle régionale, le Québec et l'Ontario ont enregistré la majeure partie des gains d'emplois en septembre. Les deux provinces ont enregistré une augmentation cumulative de l'emploi de 0,5 % le mois dernier, l'Ontario ayant créé plus de 43 000 nouveaux emplois, suivi du Québec pour près de 22 000 emplois. Les niveaux d'emplois sont restés pratiquement inchangés dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies, tandis que la Colombie-Britannique a enregistré une perte importante de 18 000 emplois (-0,6 %).

Malgré les pertes d'emploi notables en Colombie-Britannique, une baisse relativement importante du taux de participation régional de 0,5 point de pourcentage a entraîné une faible hausse de seulement 0,2 point de pourcentage du taux de chômage en septembre, lequel est passé de 5,8 à 6,0 %. Le Québec est maintenant la seule région à enregistrer un taux de chômage de l'ordre de 5 %, le taux régional ayant baissé de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 5,5 % le mois dernier. Sur une base annuelle, le Canada atlantique est la seule région à avoir observé une baisse du taux de chômage depuis un an (-0,2), bien qu'elle continue d'afficher le taux de chômage le plus élevé du pays à 7,3 %.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Sept. 2023	Sept. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 210 500	1 249 000	38 500 3,2 %	-100 0,0 %
Taux de chômage (%)	7,5	7,3	-0,2	-0,2
Taux de participation (%)	60,6	60,6	0,0	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	32,4	33,7	1,3	2,5
Salaire horaire moyen	29,41 \$	31,29 \$	6,4 %	1,6 %
Salaire horaire moyen réel	29,41 \$	30,69 \$	4,3 %	1,8 %



Québec

	Sept. 2023	Sept. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 543 200	4 541 900	-1 300 0,0 %	21 700 0,5 %
Taux de chômage (%)	4,4	5,5	1,1	-0,2
Taux de participation (%)	65,2	64,3	-1,0	0,0
Taux de syndicalisation (%)	38,9	39,6	0,7	0,9
Salaire horaire moyen	32,56 \$	34,64 \$	6,4 %	2,5 %
Salaire horaire moyen réel	32,56 \$	33,98 \$	4,4 %	2,7 %



Ontario

	Sept. 2023	Sept. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 960 200	8 112 000	151 800 1,9 %	43 200 0,5 %
Taux de chômage (%)	6,0	6,9	0,9	-0,3
Taux de participation (%)	65,6	65,0	-0,7	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	27,2	26,4	-0,8	1,5
Salaire horaire moyen	35,09 \$	37,10 \$	5,7 %	1,3 %
Salaire horaire moyen réel	35,09 \$	36,39 \$	3,7 %	1,5 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Sept. 2023	Sept. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 742 000	3 858 400	116 400 3,1 %	-200 0,0 %
Taux de chômage (%)	5,4	6,9	1,5	-0,1
Taux de participation (%)	68,0	68,3	0,3	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	28,1	26,8	-1,3	1,1
Salaire horaire moyen	33,96 \$	34,75 \$	2,3 %	0,6 %
Salaire horaire moyen réel	33,96 \$	34,09 \$	0,4 %	0,8 %



Colombie-Britannique

	Sept. 2023	Sept. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 814 300	2 821 000	6 700 0,2 %	-18 000 -0,6 %
Taux de chômage (%)	5,4	6,0	0,5	0,2
Taux de participation (%)	65,4	63,8	-1,7	-0,5
Taux de syndicalisation (%)	30,8	31,5	0,7	1,7
Salaire horaire moyen	35,59 \$	36,75 \$	3,3 %	1,5 %
Salaire horaire moyen réel	35,59 \$	36,05 \$	1,3 %	1,7 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Sept. 2023	Sept. 2024	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	25,58 \$	24,74 \$	-3,3 %	-3,3 %
Foresterie	33,46 \$	34,30 \$	2,5 %	0,6 %
Mines, pétrole et gaz	49,37 \$	53,03 \$	7,4 %	5,1 %
Services publics	49,34 \$	54,89 \$	11,2 %	8,3 %
Construction	35,79 \$	36,79 \$	2,8 %	0,8 %
Fabrication de biens durables	34,07 \$	35,95 \$	5,5 %	3,4 %
Fabrication de biens non durables	33,29 \$	33,19 \$	-0,3 %	-2,2 %
Commerce de gros	36,63 \$	36,02 \$	-1,7 %	-3,7 %
Commerce de détail	23,22 \$	24,55 \$	5,7 %	3,6 %
Transport et entreposage	32,75 \$	34,35 \$	4,9 %	2,8 %
Finances et assurances	43,67 \$	44,95 \$	2,9 %	1,0 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,41 \$	35,66 \$	0,7 %	-1,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	44,96 \$	48,31 \$	7,5 %	5,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,96 \$	27,02 \$	4,1 %	2,0 %
Services éducatifs	39,18 \$	40,85 \$	4,2 %	2,2 %
Soins de santé et assistance sociale	32,52 \$	33,66 \$	3,5 %	1,5 %
Information, culture et loisirs	31,65 \$	34,15 \$	7,9 %	5,5 %
Hébergement et services de restauration	19,84 \$	20,40 \$	2,8 %	0,8 %
Autres services	29,46 \$	30,91 \$	4,9 %	2,8 %
Administration publique	42,77 \$	44,86 \$	4,9 %	2,8 %

La croissance des salaires d'une année à l'autre ayant ralenti dans l'ensemble de l'économie, certains secteurs comme la fabrication de biens non durables (-0,3 %) et le commerce de gros (-1,7 %) sont tombés en territoire négatif en septembre. En général, la croissance des salaires est restée forte, les industries du secteur public comme l'administration publique (+4,9 %), les soins de santé et l'aide sociale (+3,5 %), ainsi que les services éducatifs (+4,2 %) ayant connu une hausse marquée.

L'industrie de la production de services a enregistré la majorité des gains d'emplois le mois dernier, les secteurs du commerce de gros et de détail (+21 900), de l'information, de la culture et des loisirs (+21 900), ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques (+20 600) arrivant en tête de liste. Toutefois, les emplois du secteur public ont connu des baisses significatives, notamment dans les services éducatifs (-11 600), ainsi que les soins de santé et l'aide sociale (-9 200).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de août à septembre 2024

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-3 600	
Agriculture	-4 700	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	-3 700	
Services publics		1 600
Construction		7 900
Fabrication	-4 600	
SECTEUR DES SERVICES		50 200
Commerce de gros et de détail		21 900
Transport et entreposage		4 700
Finance, assurances, services immobiliers et de location		1 300
Services professionnels, scientifiques et techniques		20 600
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-1 200	
Services d'enseignement	-11 600	
Soins de santé et assistance sociale	-9 200	
Information, culture et loisirs		21 900
Services d'hébergement et de restauration	-1 500	
Autres services (sauf les administrations publiques)		3 400
Administrations publiques		0



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org